



service de l'information (514) 286-2155  
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

**CSN no 111**

semaine du 10 au  
16 avril 1981

# nouvelles csn

campagne du fonds de grève

À la FAS,  
c'est parti à ... fonds

pages 15-16



France-Film tourne  
un mauvais scénario

pages 4-5

SALVADOR  
ce qu'on ne  
raconte  
pas toujours

pages 10-11



les  
petites  
nouvelles

pages 12-13

Le  
premier  
mai

pages 8-9



... et les  
élections

pages 13-14







# agenda du mouvement

## avril

- 16 CCGN réunion du comité, à Montréal
- 21-25 Saguenay-Lac St-Jean, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi
- 22-25 Commerce réunion de l'exécutif, à Trois-Rivières
- 24 **syndicat de la musique du Québec** fête bénéficiaire populaire, à la salle St-Édouard, coin Beaubien et St-Denis, à Montréal. Billets (\$5) en vente au conseil central de Montréal
- 25-26 Commerce conseil national, à Trois-Rivières
- 26-30 Commerce congrès fédéral, à Trois-Rivières
- 29 **campagne du FDP** réunion du comité élargi à 13h30 au 1601

## mai

- 1 **manifestation** fête internationale des travailleurs et travailleuses. Organisation sur une base régionale.
- 1-3 **conseil central de Shawinigan** 21ème congrès, portant principalement sur l'organisation
- 4-5 SECSN conseil syndical, à Montréal
- 5 ACEF soirée d'information sur les agissements légaux et illégaux des compagnies de finance. À Montréal, au 1212 Panet, à 19h30
- 5-8 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations, à Lévis
- 8-9 SECSN assemblée générale, à Montréal
- 19-21 CSN rencontre entre le bureau confédéral et les salarié(e)s du mouvement, à Québec



Plusieurs organisations syndicales ont répondu à l'appel de la CSN et de la CEQ et ont participé à une réunion intersyndicale à Montréal, les 3 et 4 avril. Un document de revendications conjointes face aux partis politiques en élection a été adopté. Le droit au travail et le droit de grève ont été au centre des discussions. L'Association provinciale des professeurs protestants, le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ, les Travailleurs unis du pétrole et la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières étaient présents.

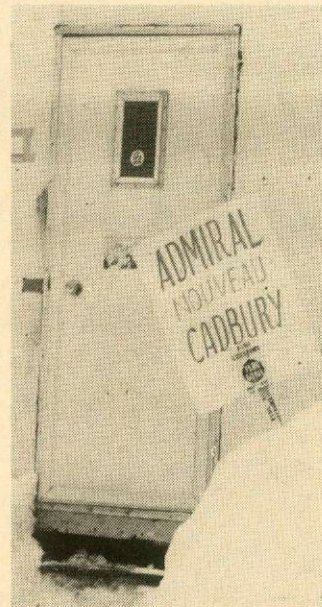


**Cinq syndicats** des régions de Québec et Montréal, **victimes de fermetures**, ceux de BFG Admiral, de Vaillancourt, des Doigts de Fée, du Comptoir Avicole des Aulnaies et du centre Aidop, ont profité de la campagne électorale pour rendre public le **manifeste** suivant:

*Nous sommes tannés d'être des victimes. Nous sommes tannés de ne recevoir que la sympathie en échange de nos efforts pour assurer notre droit au travail. Nous n'acceptons plus que les politiciens n'expriment que des soupirs d'impuissance quand nos patrons nous jettent dehors pour régler leurs problèmes économiques. Nous en avons assez de l'apathie et du fatalisme. Le fléau des fermetures d'entreprises doit cesser. Comme la tâche du gouvernement c'est de faire des lois, nous réclamons une législation visant à freiner l'hémorragie des licenciements pour fermeture. Cette législation devra porter en priorité sur les deux points suivants:*

- 1) que les employeurs soient forcés de fournir régulièrement à leurs travailleurs(euses) et au gouvernement toute l'information concernant l'état de santé économique et les orientations de leur entreprise de façon à ce que les premiers intéressés soient prévenus de fermetures éventuelles et puissent s'organiser pour les empêcher;
- 2) qu'un fonds d'indemnisation soit créé aux frais des employeurs qui permettrait aux travailleurs et travailleuses victimes de

*fermeture d'usine de toucher leur plein salaire pendant une période de trois (3) ans, ce qui aurait pour effet de limiter les dégâts de fermeture sur la vie familiale et sociale des personnes impliquées.*



*Nous sommes conscients de la conjoncture électorale actuelle. Pas plus que quiconque nous ne savons qui formera le gouvernement après le 13 avril 1981. En ce sens, les présentes revendications s'adressent à ceux qui gouverneront le Québec la semaine prochaine. Mais nous exigeons du gouvernement actuel qu'il s'engage, quant à lui, dès maintenant d'une façon ferme sur ces revendications. Quant à nous, nous serons toujours là après le 13 avril prochain.*



Jean-Yves Beaulieu, militant de la CSN dans le Bas St-Laurent, ancien membre de l'exécutif du conseil central du Bas St-Laurent et membre (vice-président) de l'exécutif de la fédération du Commerce, a eu le malheur de perdre deux de ses frères dans un accident de travail, à Rimouski, quand une citerne a explosé à l'atelier de soudeuse où ils travaillaient.





## Sécurité dans les mines du Québec

# URGENCE D'UNE VASTE ENQUÊTE

L'histoire de la sécurité dans les mines est une histoire tragique qui illustre le mépris des compagnies minières et l'irresponsabilité des autorités gouvernementales à l'égard des travailleurs miniers.

La demande de la CSN d'élargir le mandat de la Commission d'enquête Belmoral s'inscrit dans l'urgence d'une vaste enquête sur les risques et les causes d'invalidité et d'accidents de cette industrie.

Dans un mémoire dépo-

ral n'est pas isolée. De telles circonstances se retrouvent à peu près partout, quotidiennement. Cette tragédie nous enseigne que les compagnies minières se préoccupent seulement de leur fonction de production et de leurs profits. "N'est-il pas vrai, interrogent les auteurs du mémoire, que pour le montant de \$6,000 ou l'équivalent de huit onces d'or, on aurait pu sauver la vie de huit mineurs?"

Les conditions déplora-

nistratif du gouvernement en ce qui concerne les méthodes d'exploitation minière, la surveillance des programmes de santé et sécurité et les moyens de sauvetage utilisés.

"Le sauvetage des mineurs a tellement été improvisé, cite le mémoire, que même une voyante aurait dirigé les opérations de secours pour désigner le lieu d'emprisonnement des mineurs sinistrés."

Pour la CSN, il devient urgent pour l'État et tous ses organismes spécialisés ayant une place dans la politique de la santé et la sécurité au travail d'établir des programmes spécifiques d'hygiène au travail, de sécurité, de santé et d'élimination des risques.

Afin d'améliorer les conditions de santé et de sécurité dans les mines et prévenir les accidents et les atteintes à l'intégrité physique des mineurs, le mémoire de la CSN en vient à la conclusion qu'il est nécessaire:

- 1) d'établir des normes et des standards d'hygiène en regard de tous les risques associés au milieu de travail et d'évaluer systématiquement les milieux de travail à cet égard;
- 2) de dresser systématiquement le bilan de tous les accidents et des causes réelles de ces accidents;
- 3) d'étudier l'ensemble des soins médicaux en regard de la santé au travail;
- 4) de prévoir des ressources d'ingénierie

pour l'élimination des risques;

- 5) de s'assurer que les travailleurs miniers possèdent des droits suffisants pour l'exercice d'un contrôle adéquat sur l'ensemble des programmes.



sé à la Commission la CSN situe d'ailleurs l'ensemble des revendications des syndicats des mines, carrières et excavations en regard de la santé et de la sécurité.

"Les mineurs du Québec, y lit-on, sont mal servis par les lois et règlements actuels. Ils sont victimes de l'abus constant des compagnies minières qui en profitent pour réduire leur espérance de vie et leur capacité du travail".

Selon le document de la CSN, la tragédie de Belmo-

bles d'hygiène du travail, la pauvreté des services médicaux, l'impossibilité des travailleurs à faire respecter leurs droits élémentaires font en sorte que les atteintes à l'intégrité physique des mineurs sont nombreuses et les risques associés à tout le secteur d'activité minière très élevés.

Selon le mémoire, Belmoral n'a fait que mettre en évidence la faiblesse et l'improvisation de l'ensemble de l'appareil admi-

## **Belmoral: négligence criminelle**

Le procès devant jury des dirigeants de la mine Belmoral a commencé jeudi à Val d'Or. Le ministère de la Justice a procédé par la voie du "preferred indictment", ce qui signifie que l'étape de l'enquête préliminaire est écartée, considérant que le rapport rendu public par le juge René Beaudry a établi suffisamment la preuve.

S'appuyant sur les articles 205, 217 et 219 du code criminel, le ministère de la Justice accuse la compagnie Belmoral d'homicide involontaire résultant de négligence criminelle. Ces accusations sont susceptibles d'entraîner l'emprisonnement à vie.

Il va sans dire que ce procès revêt une importance considérable en ce qui a trait à la responsabilité des entreprises quant aux questions de sécurité et de santé des travailleurs.



# REPORTAGE

## FRANCE-FILM TOURNE UN MAUVAIS SCÉNARIO



“Au moment où nous avons déclenché la grève je gagnais le salaire minimum. Je suis veuve et je dois pourvoir aux besoins de ma fille de 14 ans. Nous, on demande \$5.00 l’heure. Jusqu’ici on nous a offert \$0.05 l’heure de plus que le salaire minimum. Pas de sécurité d’emploi. Pas de congé de maladie.” C’est madame Mariette Bédard, une employée du théâtre St-Denis qui parle. Un de ses confrères vous dira que ça fait 25 ans qu’il travaille au salaire minimum et qu’il en a marre. En fait, chacun des 23 grévistes du St-Denis pourrait en dire long sur France-Film, sur sa mauvaise foi, sur son mépris pour le code du travail.

Oui, il est bien tordu le scénario de cette grève. Un scénario écrit et mis en scène par France-Film et dont le tournage chaotique a débuté il y a maintenant 5 mois.

C’était le 9 novembre 1980. La première série de représentations de la pièce “La cage aux Folles” venait de prendre fin. Les 45 employés du Théâtre St-Denis et des cinémas du Complexe Desjardins étaient en pleine négociations en vue de signer leur toute première convention collective de travail. Tout semblait se dérouler normalement.

Soudain, sans crier gare, France-Film procède à des coupures draconiennes dans les horaires de travail au Théâtre St-Denis. Le jour suivant, au même endroit, 12 travailleurs sont carrément mis à la porte.

Pour la compréhension de l’intrigue, disons tout de suite que ces événements se sont déroulés quelques heures seulement avant le moment choisi par France-Film pour déposer ses offres salariales.

### branle-bas de combat

Pour les syndiqués, les événements allaient alors se précipiter. Une assemblée générale des employés du St-Denis est convoquée en catastrophe. On prend le vote de grève. Le verdict est non équivoque: 22 se prononcent pour la grève, un seul membre s’y oppose. Leurs confrères qui travaillent aux 4 cinémas France-Film du Complexe Desjardins tiennent simultanément une assemblée générale. C’est à l’unanimité qu’ils optent pour la grève qui sera déclenchée le lendemain, soit le 11 novembre.

### cage aux folles, cage à scabs

Mais le scénario anti-syndical mis au point par France-Film ne s’arrête pas avec la grève. Dès son déclenchement, le 11 novembre, France-Film s’empresse de signer une entente avec la tristement célèbre agence de sécurité NAC Inc. Cette même agence a oeuvré et manoeuvré dans le conflit de travail de la Commonwealth Plywood, celui de la United Aircraft et en ce moment chez Dismat et aux salles de France-Film.

NAC, c’est cette curieuse agence qui peut non seulement vous fournir la tranquillité d’esprit quand il s’agit de votre sécurité mais qui offre aussi à ses clients un service complet de briseurs de grève. Une agence qui va comme un gant à France-Film quoi!

Tant au Théâtre St-Denis qu’aux 4 cinémas du Complexe Desjardins, les agents de sécurité de NAC ont carrément occupé les fonctions exercées normalement par les grévistes. Ils ont agi comme portiers, placiers, percepteurs de billets et même comme bar-



men. Il a été clairement démontré que c'est la direction de France-Film qui fixait dans tous les cas le nombre de scabs nécessaires, leurs horaires et leurs fonctions. Pour combler les trous et économiser, France-Film a même, tout à fait illégalement, utilisé 3 personnes de son personnel non syndiqué.

De sorte que dès le 12 novembre, France-Film était en mesure d'opérer comme si de rien n'était, au mépris des dispositions de la loi anti-scabs. Au mépris des injonctions provisoires obtenues par le syndicat à partir du 23 décembre.

Il s'écoulera 4 longs mois avant qu'un juge de la Cour supérieure du Québec ne vienne mettre fin au scandale. En effet, ce n'est que le 5 mars 1981 que le juge Claude Benoît accédait à la demande du syndicat et ordonnait à France-Film de se conformer aux dispositions de la loi anti-scabs. Son jugement de 34 pages démontre de façon non équivoque l'immoralité de la compagnie.

## des négociations bidons

Presque toutes les clauses normatives des deux conventions de travail étaient réglées quand France-Film a décidé d'en finir avec le syndicat. Et comme pour mieux signifier sa volonté, la compagnie offrait après 13 semaines de grève et 2 séances avortées de conciliation, des offres finales et globales. Ces offres fabuleuses comprennent notamment une hausse de salaire de \$0.05 l'heure pour les placiers et les portiers. France-Film s'y réserve le droit d'utiliser toute la sous-traitance qu'elle veut. Le projet de convention ne dit pas un mot au sujet des congés de maladie. Faut-il dire que les syndiqués ont rejeté à 95%

## La Cour supérieure condamne France-Film

Le 5 mars dernier, le juge Claude Benoît de la Cour supérieure du Québec a accordé aux 45 grévistes de France-Film l'injonction permanente qu'ils réclamaient pour faire cesser le travail des scabs. Le jugement du magistrat accable France-Film.

"Il a été plus qu'amplement prouvé écrit le juge Benoît, que les agents NAC étaient utilisés pour remplir, dans les établissements où il y a grève, les fonctions réservées aux unités d'accréditation; que les agents NAC remplissaient ces fonctions suivant le nombre et suivant l'horaire prédéterminé par France-Film et

suivant les instructions (autres que de sécurité) de France-Film. En somme, sauf l'aspect sécurité, les agents NAC agissent comme des salariés de France-Film."

Puis, après avoir affirmé que l'agence de sécurité NAC "agit comme Office Overload", le juge conclut:

"Si l'injonction est refusée, la poursuite des négociations et la conclusion de conventions collectives demeureront illusoires, les buts visés par le législateur ne seront pas atteints, des actes de violence — actes qui sont toujours condamnables et injustifiables — pourraient être commis."

cette dernière gifle de la compagnie.

"De toute évidence, cette offre insultante démontre l'intention ferme de France-Film de faire disparaître nos deux syndicats"

devait déclarer Lise Pepin, président du syndicat des employés du théâtre St-Denis. Elle devait ajouter que depuis le début de la grève, France-Film avait encouru des frais de

## La dernière insulte de France-Film

Le 19 février, après 3 mois de grève, France-Film jetait sur la table une offre qualifiée de finale. Cette offre comporte notamment:

- un contrat d'un an;
- le droit pour France-Film d'utiliser toute la sous-traitance qu'elle veut;
- aucun congé de maladie;
- l'application de la "Loi sur les normes minimales de travail quant au temps supplémen-

taire, les congés de maternité, les jours fériés et les vacances;

- une hausse de salaire de \$0.05 l'heure pour les placiers et les portiers.

Sur le plan salarial, ces offres correspondent à des augmentations de un demi-pour cent. Mais au fait, France-Film n'appartient-elle pas à Télé-Métropole qui a fait 11,6 millions de dollars de profits nets l'an passé?

\$600,000.00 dont une bonne part est allée aux scabs de l'agente NAC. "Que peut-on déduire de ces faits sinon que France-Film veut briser les 2 seuls syndicats qui existent dans ses 39 salles au Québec."

## un scénario mal foutu

Le scénario prévoyait la fin rapide de toute vie syndicale au sein de France-Film. Il n'est rien. Après 5 mois de grève, le moral est gonflé à bloc parmi les 45. Les différentes manifestations (parfois houleuses) organisées par le syndicat, l'appel au boycott lancé dans le public et l'obtention d'une injonction interlocutoire qui exclue les scabs, démontre que le syndicat a marqué des points. Il faut aussi dire que la pièce à succès "La cage aux Folles" qui a repris l'affiche du St-Denis le 8 janvier a vu sa saison écourtée sérieusement. Les représentations devaient se poursuivre jusqu'en avril. Les producteurs ont plié bagage dès le premier février.

Depuis l'injonction interlocutoire, le St-Denis fonctionne au grand ralenti: les producteurs de spectacles ont peur d'y louer des salles. Et ce n'est qu'un début. Les 45 du St-Denis et des cinémas du Complexe Desjardins organisent présentement une vaste campagne de boycottage qui touchera les 39 salles de cinéma France-Film du Québec.

Parallèlement le syndicat poursuit son action judiciaire. Déjà 21 chefs d'accusation ont été portés contre France-Film pour violation de la loi anti-scabs.

Décidément, le scénario mis au point par France-Film pour éliminer les 2 seuls syndicats de ses salles de cinéma ne marchera pas. Il est plein de trou, il est irréaliste.



# DOSSIER

## LA CAISSE DE STABILISATION

## UN OUTIL ESSENTIEL



Depuis cinq ans, l'industrie québécoise de la métallurgie a perdu 6,515 emplois. Après les mises à pied dans les mines d'amiante et les chantiers maritimes, après les multiples faillites et fermetures de petites et moyennes fonderies, la sécurité d'emploi des travailleurs de l'aluminium est à son tour menacée.

Pour la fédération de la Métallurgie, Mines et Produits chimiques (CSN), il ne fait pas de doute que la fuite des profits des multinationales du secteur, les changements technologiques et l'absence d'une industrie locale de transformation vont provoquer en contrecoup des mises à pied importantes au cours des prochains mois.

À Shawinigan, la câblerie de l'Alcan a déjà mis à pied plus de 250 travailleurs, dont certains avaient accumulé jusqu'à treize ans d'ancienneté. Pendant ce temps, la même compagnie répartit sa production à travers d'autres ateliers, à Granby et à Québec.

L'intention de la compagnie Reynolds d'agrandir son usine de Baie Comeau pour fabriquer des produits, déjà en production à son usine de Cap-de-la-Madeleine, n'est pas sans lien direct avec les besoins pressants de changements technologiques et la création de nouveaux chômeurs.

À Beauharnois, l'usine-tampon de l'Alcan, plus d'une centaine de 250 travailleurs à son emploi viennent d'être mis à pied, pendant qu'on accélère la production grâce à un nouvel équipement automatisé.

Actuellement, les compagnies multinationales de l'industrie de l'aluminium essaient dans leurs usines de l'équipement automatisé aux dimensions impres-

sionnantes qui devrait bientôt remplacer la grande majorité de la main-d'œuvre actuelle.

Ce sera, plus particulièrement, le cas de la nouvelle usine de l'Alcan, à la Baie, où 500 travailleurs produiront l'équivalent des 3/4 de la production totale de l'usine d'Arvida, qui emploie à cette fin près de 4,500 travailleurs. Si l'on tient compte de certains réaménagements des clauses de sécurité d'emploi de ces travailleurs, on peut d'ores et déjà prévoir la mise à pied de plus de 1,000 d'entre eux.

"Si l'on considère l'ensemble des privilèges énergétiques consenties à ces compagnies multinationales, affirme Pierre Dupont, le président de la fédération de la Métallurgie CSN, le gouvernement québécois n'a pas d'autre choix que de prévenir dès maintenant cette crise industrielle majeure."

"Devant cette situation, le gouvernement québécois doit rendre publics les "contrats secrets" qui permettent à l'Alcan et à la Reynolds de profiter à bon compte des ressources énergétiques du Québec."

"Il est essentiel, précise Pierre Dupont, que la population québécoise et les travailleurs de la métallurgie soient informés de l'avenir que leur réservent ces multinationales."

"Nous ne pouvons admettre, dit-il, que le gouvernement finance à même les deniers publics, des changements technologiques dont les premières conséquences sont de supprimer des emplois vitaux."

La fédération de la Métallurgie, des Mines et Produits chimiques (CSN) s'interroge sur le rôle joué par les représentants gouvernementaux lors des né-



gociations des fameuses ententes "secrètes" avec les multinationales Alcan et Reynolds, qui ne transforment au Québec que 5% de leur production totale d'aluminium et qui empêchent ainsi, du même coup, la création de milliers d'emplois.

Pour le président de la fédération, le rôle des représentants gouvernementaux est tout aussi inquiétant dans le secteur de la construction navale. "Nous sommes constamment à la merci, a-t-il déclaré, de décisions gouvernementales inopportunes ou du moindre vent de défaveur des marchés internationaux."

"L'insécurité des travailleurs est devenue chronique. Que l'on soit à Thetford, ou à Sorel, ou à Shawinigan, dit-il, ils ont tous

comme ceux de Port-Cartier, de l'Iron Ore, ou de General Motors, qui sont durement touchés par des mouvements imprévus de capitaux."

La fédération de la Métallurgie, selon son président, estime qu'il est urgent que le gouvernement mette sur pied un fonds d'indemnisation pour les travailleurs touchés par des fermetures ou des mises à pied massives. Ce fonds, ou cette "Caisse de stabilisation de l'emploi" devra être financé par les contributions des multinationales et autres employeurs du secteur.

"Alors que l'Alcan, dit Pierre Dupont, a dépassé cette année des profits bruts de un milliard 200 millions de dollars et qu'elle a déclaré plus de 547 millions de profits nets après impôts, nous croyons que le gouvernement a la responsabilité et même l'obligation de faire en sorte qu'un tel fonds d'indemnisation soit financé au moyen de ces capitaux, avant qu'ils ne fuient le Québec pour être investis on ne sait où."



la hantise d'une mise à pied prochaine. En moins de deux ans, plus de 3,000 travailleurs de la métallurgie, syndiqués à la CSN, ont perdu leur emploi dans des fermetures telles que celles de Bohn, de BFG, de PUV et de nombreuses autres. Et c'est sans compter les travailleurs de la métallurgie des autres centrales,



## Évolution de la main-d'oeuvre dans le secteur de la métallurgie au Québec 1975-1980

	1975	1980	
Industrie métallurgique			
primaire	29,227	22,245	-6,982
Produits métalliques	39,018	37,671	-1,347
Machinerie	18,871	20,324	+1,453
Matériel de transport	31,592	36,289	+4,697
Appareils électriques	32,186	28,036	-4,150
Produits non-métalliques	15,136	13,632	-1,504
Industrie chimique	26,516	27,834	+1,318
<b>TOTAL</b>			<b>-6,515</b>

## Fermetures d'usines depuis 1976 au 8 avril 1981

1. R. Foisy - Montréal	50
2. Stedfast Screw - Montréal	70
3. Dorval Diesel - Montréal	50
4. Vicking Metal - Victoriaville	19
5. Process Tank - Drummondville	14
6. Maskalat - St-Hyacinthe	25
7. Pneus Marquis - Sherbrooke	57
8. Bohn - Longueuil	65
9. Rockwell Manufacturing - Ville LaSalle	50
10. Rodeck - Luceville	34
11. Bristol-Meyer - Québec	20
12. Burlite - St-Jérôme	30
13. Laboratoire Iris - Chicoutimi	11
14. B.F.G. Admiral - St-Bruno	225
15. P.V.U. - Victoriaville	40
16. Jabco - Sherbrooke	30
<b>TOTAL</b>	<b>790</b>

## Mises à pied massives depuis 1976 à 1980

1. Marine Industries - Sorel	1600
2. Industrie Foresteel - Montréal	150
3. Alcan plan I - Shawinigan	250
4. Talarico - Montréal	60
5. Pole-Lite - Laprairie	25
6. Markrite - Montréal	15
7. G.R.S. Tool & Die - Montréal	35
8. Ateliers Blais - Thetford	15
9. Victoria Precision Works - Montréal	30
10. Asbestos Corp. - Thetford	180
11. Fontac (fonderie) - Trois-Rivières	15
12. Brown Boveri - Lachine	200
13. Télémécanique - Montréal	18
14. Lawjack - Montréal	20
15. Lar Machinerie - Saguenay	30
16. Les Industries Saguenay	60
17. Les transformateurs - Québec	30
18. Les Fonderies Sorel	200
19. Les Aciers Sorel	110
20. Marine Bureau	75
<b>TOTAL</b>	<b>3118</b>





## Fête des travailleurs et travailleuses

# partout au Québec, on fête

### Côte-nord

Manifestation à Hauterive à 15h.00, suivie d'un souper communautaire et d'une danse sociale, à la polyvalente des Rives, à Hauterive. Kiosques d'information.

### Drummondville

Manifestation à Drummondville, à 19h.00; suivie d'une soirée de solidarité au Pavillon Mayrand: kiosques d'information, film, pièce de théâtre, musique, danse et consommations.

### Nord-ouest québécois

Manifestation à Rouyn, à 18h.00, suivie d'une assemblée à 18h.30 où des représentants de la CSN, de la CEQ, de la FTQ et des Algonquins prendront la parole. Le tout sera suivi d'une pièce de théâtre avec la troupe **la camerie** et d'une soirée dansante.

### Québec

Dans le cadre d'un congrès spécial qui se tiendra les 30 avril et 1er mai, des activités sont prévues pour toute la journée du 1er mai. À 10h.00, il y a présentation du film **Harlan County** (sur les grèves dans les mines de charbon aux USA), à l'édifice de la CSN. À compter de midi, il y aura dîner progressif sur les lignes de piquetage des

syndicats en grève puis suivront des ateliers de discussion, au 155, sur diverses conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses.

À 17h.00, souper communautaire à la CSN puis manifestation à 19h.00 jusqu'au cégep de Limoilou, où il y aura un spectacle de la chorale du Premier mai, des discours de représentants de la CSN, du Salvador et de Solidarité Polonoise. Tout se terminera avec la soirée de solidarité.

Groupes participants: CSN, CEQ, SFPQ, SPGQ, SPIIQ, Centre de santé de femmes, Carrefour adaptation, comité des citoyens de St-Gabriel, comité de citoyens de St-Sauveur, CISO.

de la SAQ, la FQII ainsi que les mouvements étudiants et populaires vient d'être mis sur pied et est responsable de l'organisation du 1er mai.

Cette coalition publiera un dossier sur le droit au travail, le droit de grève, la lutte des forestiers ainsi que sur la mobilisation nécessaire contre un règlement municipal (à St-Hyacinthe) interdisant la diffusion de documents écrits dans la ville.

Quant au premier mai, il y aura en après-midi exposés sur des luttes dans le textile et présentation d'un film; en soirée, défilée dans les rues de St-Hyacinthe puis soirée de solidarité au pavillon La Providence.

quière, puis manifestation à 19h.30 dans les rues de Jonquière. En fin de soirée, soirée récréative au Palais des sports de Jonquière.

### Shawinigan

À 19h.00, souper de solidarité et soirée dansante au Studio 9.

### Sept-Iles

À compter de 16h.00, manifestation, souper de solidarité puis soirée dansante. Il y aura présentation d'un film et diverses interventions en début de soirée.

### Sorel

«Droit de grève, droit au travail», c'est sous ce thème que le conseil central CSN a organisé une journée qui débute dès 9h.00: interventions du président du conseil central, du président de la CSN, ateliers de discussions, dîner communautaire. En fin de journée, à 20h.00, il y aura soirée de solidarité, avec danse et orchestre.

### Thetford-Mines

À midi, des lignes de piquetage sont prévues devant les lieux de travail, plus particulièrement dans le secteur public. À 19h.30, il y aura rassemblement au monument dédié aux mineurs décédés d'amiantose, intervention des dirigeants syndicaux puis en soirée, fête avec orchestre et danse.



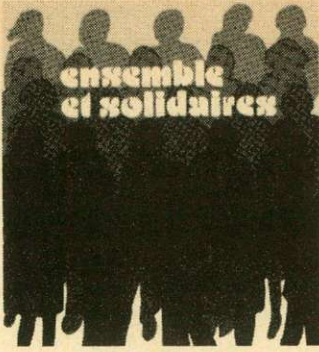
### Richelieu-Yamaska

Une coalition regroupant la CSN, des syndicats FTQ, la CEQ, le SFPQ, le syndicat

### Saguenay/Lac St-Jean

En après-midi, il y aura des kiosques d'information au Palais des sports de Jon-





## Fête des travailleurs et travailleuses

Cette année, les fêtes du 1er mai sont régionales, sous des thèmes également choisis par les régions: nous en publions ici la liste.

### Victoriaville

Souper de solidarité avec discussions sur les thèmes du 1er mai, suivi d'une soirée récréative.



### Lanaudière

En après-midi, dès 13h.30, le théâtre Parmi nous présente **Ben voyons bébé...** Y'a rien là, pièce sur le harcèlement sexuel qui sera suivie d'une discussion. Suivront un après-midi d'information, au moyen de kiosques, sur les conditions de travail et de vie, ici et ailleurs. En soirée, souper communautaire, suivi d'une soirée de musique et de danse. Le tout se déroulant à l'école Barthélemy, de Joliette.

### Laurentides

Manifestation intercentrale CSN-CEQ-FTQ, à

19h.00, à St-Jérôme sur le thème du droit au travail et du droit de grève. Suivra une soirée de solidarité avec musique et danse. Des kiosques seront également installés pour informer sur les conflits dans la région.

### Outaouais

Avec la participation de 10 organismes de la région, la CSN organise, à 17h.00, un souper communautaire ainsi qu'une soirée sociale dansante au cégep de l'Outaouais.

### Montréal

La fête du 1er mai est organisée par le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), qui regroupe le conseil central de Montréal (CSN), le conseil du travail de Montréal (FTQ) et l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), auxquels se sont joints pour le 1er mai et les autres syndicats CEQ de la région.

Cette année, la fête sera précédée par trois jours de cinéma, **les petites vues du 1er mai**, qui seront présentés à l'UQAM, au 400 est, rue Ste-Catherine, salle AM-050. Au programme:

- le 28 avril, sous le thème **travail:**
- 19h.30 **Thetford, au milieu de notre vie** (fiction de F. Dan-sereau)
- 21h.15 **Tricofil, c'est la clé** (documentaire de F. Brault et R. Lenoir)

22h.30 **Leur crise, on la paie pas** (documentaire de Tani Rashed)  
**Speak White**, (de P. Falardeau et J. Poulin)

- le 29 avril, sous le thème **condition féminine**
- 19h.30 **Piquer sur la ligne brisée** (documentaire de F. Renaud)  
**Plus qu'imparfait** (fiction de L. Partry)

20h.15 **Une histoire de femmes** (documentaire de S. Bissonnette, M. Duckworth et J. Rock sur le rôle des femmes lors de la grève de l'Inco en 1979)

21h.45 **Anastasia oh ma chérie** (fiction de Paule Baillargeon)  
**Speak White**

- le 30 avril, sous le thème **solidarité internationale**

19h.30 **El Salvador** (documentaire)

20h.30 **Vacances royales** (de G. Auer)

22h.15 **L'empire des multinationales** (documentaire du California Newsreal)  
**Speak White**

Le soir du 1er mai même, il y aura grande manifestation, à 19h30, avec départ au parc Laurier et arrivée au parc Lafontaine, où des représentants des centrales s'adresseront aux manifestant-e-s, qui pourront en-

suite se rendre au cégep du Vieux-Montréal, où aura lieu la soirée de solidarité, avec les groupes Charivari et Abbittbi.

### Sherbrooke

Manifestation qui partira, à 19h30, au coin de Sherbrooke et Couture. Les militant-e-s se rendront ensuite à la cafétéria du cégep de Sherbrooke, où la soirée de solidarité commencera en parlant des conflits dans la région, principalement CJRS et la banque de commerce d'East Angus. Suivra la soirée récréative.

La journée commencera par une participation des trois centrales CSN-CEQ-FTQ à une émission de ligne ouverte (omnibus), ceci à 12h.

### Trois-Rivières

À 17 heures, il y aura manifestation, qui sera suivie d'une soirée de solidarité.





# DOSSIER

## L'ÉGLISE DU SALVADOR DÉMENT LES AFFIRMATIONS DE REAGAN



Pour justifier devant l'opinion mondiale l'aide militaire américaine au Salvador, l'administration Reagan présente la junte démocrate chrétienne qui gouverne ce pays comme un gouvernement modéré attaqué autant par des terroristes de gauche que par des terroristes de droite.

Cette prétention est réfutée par l'archevêché d'El Salvador lui-même. Dans un rapport publié en février 1981, l'archevêché attribue directement aux forces armées la responsabilité de 8,952 assassinats depuis un an, soit les deux tiers des meurtres politiques dénombrés. Le rapport précise que 14 pour cent de ces meurtres sont perpétrés par des groupes terroristes de droite, tandis que 19 pour cent ne sont pas revendiqués.

Pareille terreur n'est pas le fait d'un gouvernement modéré et réformiste, mais d'une dictature de droite semblable à celles de plusieurs pays d'Amérique latine.

### même des militaires rejoignent l'opposition révolutionnaire

Un autre mythe répandu par l'administration américaine veut que l'opposition au Salvador soit manipulée par les Soviétiques et les Cubains. Or même des partis politiques modérés et centristes se sont joints au Front démocratique révolutionnaire qui regroupe les forces d'opposition. Les social-démocrates, les social-chrétiens, les leaders d'Église, les démocrates libéraux et les officiers militaires progressistes ont tous abandonné la junte qu'ils combattent maintenant au prix de leur vie.

Le parti communiste pro-soviétique est intervenu tardivement dans la lutte révolutionnaire, et représente une force marginale sur le front de la guérilla comme sur le front politique. La plus grande partie des forces révolutionnaires d'opposition n'est affiliée à aucune organisation internationale. Ce n'est pas dans les machinations étrangères qu'il faut chercher l'origine du soulèvement au Salvador, mais dans les inégalités criantes, dans le chômage qui frappe un travailleur sur quatre, dans le fait que 40 pour cent des paysans n'ont pas de terre, et enfin dans la terrible répression de la junte.

### l'opposition a gagné le respect

La révolution salvadorienne est un fait unique dans le Tiers-Monde en ce qu'elle regroupe un nombre substantiel de chrétiens pratiquants qui sont actifs dans son organisation. Son caractère authentiquement national et populaire a gagné le respect du mouvement démocratique à l'intérieur même du Salvador, et l'appui du Mexique et des démocraties occidentales d'Europe. Et cela en dépit des efforts du gouvernement américain pour les en dissuader.

### Aucune possibilité d'expression démocratique

Les forces d'opposition n'ont pas fait le choix de la lutte armée, autre prétention américaine, elles y ont été contraintes par cinquante années d'une dictature féroce destinée à protéger les intérêts de quelques grandes familles

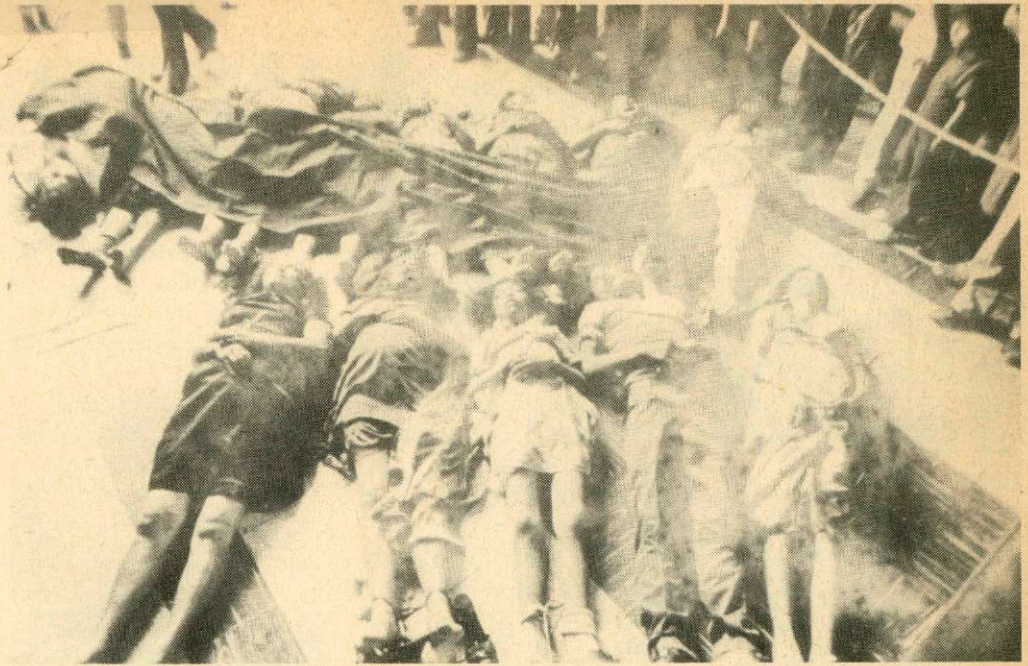
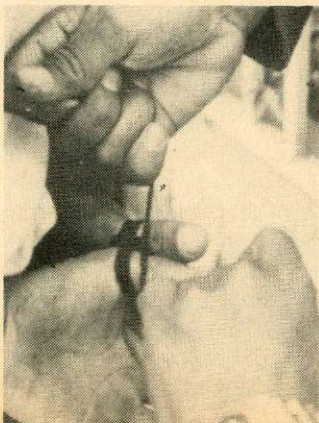


qu'on appelle l'oligarchie. La junte a fermé les minces espaces politiques qui subsistaient encore. L'assassinat de l'archevêque Romero et celui des sept dirigeants des forces d'opposition indiquent qu'elle ne tolère aucune expression démocratique. La presse est réduite au silence, les universités sont occupées par l'armée, les sièges des syndicats sont bombardés, les leaders d'opinion dans l'Église sont tués.

## légitime défense

C'est par légitime défense que les forces d'opposition ont été contraintes à la guérilla armée. Mais contrairement à ce qu'affirme le gouvernement américain, les guérilleros ne disposent pas de très grandes quantités d'armes et de munitions. Ce fait est abondamment confirmé par les paysans qui franchissent les frontières parce qu'ils n'ont rien pour résister aux attaques de l'armée et des groupes paramilitaires.

Quoi qu'il en soit, cela fait depuis 1946 que les États-Unis entraînent l'armée du Salvador et lui fournissent des armes. Ce n'est pas seulement depuis que les guérilleros ont réussi à s'en procurer, comme l'affirme l'administration Reagan.



## On recueille \$8,578 dans la CSN pour venir en aide au Salvador

En date du 15 avril, on avait recueilli \$8,578 dans la CSN pour soutenir les forces d'opposition qui luttent contre la dictature au Salvador. Bien que l'objectif de \$7,500 fixé par le conseil confédéral de l'automne dernier soit déjà

dépassé, la collecte se poursuivra jusqu'à la fin de mai. Cet argent est spécifiquement destiné à financer la présence diplomatique des forces d'opposition salvadoriennes dans les pays de l'Amérique latine.

Une cinquantaine de

syndicats de même que plusieurs fédérations et conseils centraux ont souscrit, soit à même leur caisse, soit en organisant des collectes. Celle qui a eu lieu pendant la soirée de solidarité au congrès de la CSN a rapporté \$378.

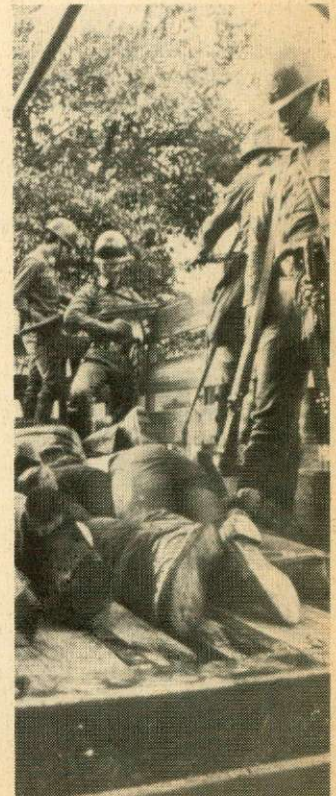
## L'armée sème la terreur

Si la thèse américaine voulant que le gouvernement du Salvador soit un élément modérateur entre une extrême-droite et une extrême-gauche était fondée, l'armée et la garde nationale n'agiraient pas comme ils le font pour terroriser le peuple.

Il y a quelques semaines, 1500 réfugiés marchaient vers la frontière du Honduras. C'était pour la plupart des vieillards, des femmes et des enfants pour échapper à la mitraille d'hélicoptères militaires. Ils se réfugièrent dans une grotte de la montagne de La Pintada. L'armée du Salva-

dor et celle du Honduras bloquèrent les deux seules issues, et bombardèrent les réfugiés. Il n'y eut aucun survivant.

La semaine dernière, des membres de la garde nationale, le visage masqué par des cagoules, arrivèrent la nuit dans le village de Monte Carmelo, firent sortir 23 personnes dans la rue et les fauchèrent à la mitraille. Dix autres personnes furent tuées dans leur lit. De tels actes de terrorisme commis par l'armée et la garde nationale se font régulièrement au vu et connu de l'opinion mondiale.





# ...petites nouvelles...



## inter- national



Le camarade Igor Lanchine, président du comité central des Syndicats du bâtiment et matériaux de construction d'URSS, qui compte neuf millions et demi de membres, a été reçu au Québec pendant plus d'une semaine par la FNSBB (CSN). Le syndicaliste soviétique voulait voir notre fonctionnement syndical, autant dans nos structures que sur les chantiers.



## condition féminine

Un précédent vient d'être obtenu dans la lutte pour le retrait préventif des femmes enceintes travaillant dans des conditions dangereuses pour leur santé ou celle de l'enfant à naître. C'est le syndicat de Hockey Canada, à Drummondville, qui a amené la

CSST à confirmer les dangers qu'il y a à travailler dans les solvants pour une femme enceinte, et à lui accorder en conséquence la pleine indemnité de 90 pour cent du salaire net, lorsque son employeur ne peut lui offrir un autre travail qui ne comporte pas de dangers.

Le 12 janvier, munie d'un certificat médical attestant les dangers des solvants pour une femme enceinte, Lise Marchand refusait de travailler à son poste ordinaire et se voyait offrir un poste dans une autre partie de l'usine. En conformité avec sa convention collective, elle refusait ce nouvel emploi parce qu'elle demeurerait exposée aux solvants, quoique dans une mesure moindre, et que le bruit était très élevé.

Hockey Canada ayant contesté sa décision, le CSST a été appelée à faire enquête en vertu de la loi 17, et elle a confirmé la nécessité du retrait préventif à cause des risques encourus par l'enfant, en accordant rétroactivement l'indemnité de 90 pour cent du salaire net.

On mesure la portée de ce précédent quand on songe au grand nombre d'industries qui utilisent des solvants en quantité. Chez Hockey Canada, la moitié des quelque 120 employés sont des femmes, et déjà une deuxième s'est prévalu du retrait préventif et attend chez elle la décision de la CSST.

Plusieurs études démontrent que les solvants peuvent causer des malformations chez l'enfant à naître, et affecter le développement de son système nerveux. Comme ces effets se

produisent très tôt au début de la grossesse, il est donc important pour les femmes exposées à ces dangers de se prévaloir rapidement du retrait préventif. Notons également que certains solvants peuvent affecter les cellules de reproduction tant chez les hommes que chez les femmes.



## solidarité

La CSN fait appel au \$10 de solidarité lorsqu'un syndicat est en grève depuis plus de quatre mois: chaque syndicat de la CSN est alors appelé à verser \$10 au syndicat en conflit. Présentement, quatre syndicats sont sur la liste du \$10 de solidarité:

- celui de l'Agence provinciale, dont les 41 travailleurs sont en grève pour la deuxième fois en cinq ans, le premier conflit ayant duré 16 mois en 1976-77;
- celui de CJRS-Radiomutuel, qui en sont également à leur deuxième conflit depuis cinq ans, le premier (qui avait duré 22 mois) ayant été celui de leur syndicalisation;
- celui de Radio-Canada, où les journalistes et les commis de Montréal, Québec et Rimouski sont en grève depuis maintenant plus de cinq mois devant une administration qui fait la sourde oreille;
- celui de France-Film, qui fait l'objet d'un reportage en pages 4 et 5 de ce numéro de nouvelles csn.



## droit au travail

Plusieurs milliers d'emplois sont appelés à disparaître dans un avenir rapproché, telle est la principale conclusion à laquelle on arrive suite au colloque sur la micro-électronique et ses effets sur le travail organisé par Travail Canada.

L'introduction de la micro-électronique affectera d'abord surtout les emplois de bureau et de télécommunications (c'est d'ailleurs déjà commencé), mais aussi éventuellement les emplois industriels avec la robotisation et les machines-outil à contrôle numérique.

Aujourd'hui personne n'est en mesure de préciser combien d'emplois disparaîtront et combien seront créés, il y a tout lieu de croire qu'au total il y aura moins d'emplois. Chose certaine, les patrons sont d'accord à 100%... leur argument, la productivité, car bien sûr si on effectue la même quantité de travail avec moins de personnel, la productivité augmente.

Devons-nous nous contenter de négocier l'introduction de ces appareils qui feront disparaître des emplois généralement syndiqués, quel sera leur impact sur notre rapport de force, est-il opportun de favoriser l'introduction d'appareils qui éliminent des emplois. Le gouvernement et les employeurs répondent déjà que oui. Qu'en pensons-nous?



# ...petites nouvelles...

## élections

Réagissant aux résultats de l'élection du 13 avril, la CSN et la CEQ ont toutes deux constaté que la défaite de Ryan et du parti Libéral constituait un échec magistral pour la droite au Québec. La CSN, quant à elle, a affirmé que le nouveau gouvernement devra "prendre des mesures énergiques et rapides en vue de défendre le droit au travail, favoriser la transparence économique et l'accès à la syndicalisation". Notre mouvement a de plus affirmé qu'il défendrait énergiquement le droit de grève.

Le conseil central de Sorrel vient de se donner un nouvel exécutif:

**président:** Claude Lepage — **vice-président:** Gérard Cournoyer — **secrétaire:** Bernard Mann — **trésorier:** Denis Champagne — **directeurs:** André Légaré (éducation), Jean-Yves Bellemare (information), Jacques Tremblay (bâtisse).

## conflits de travail

C'est par un vote secret de 87% que les travailleurs forestiers de la Québec North Shore ont accepté, suite à une recommandation de leur exécutif, le rapport du médiateur Bernard Crevier.

Ce rapport propose une première percée en vue de la disparition du travail à forfait en forêt. Il crée en effet un précédent, en établissant une augmentation horaire garantie, en plus du traitement forfaitaire.

La compagnie QNS a également accepté le rapport du médiateur, après avoir fait attendre sa réponse pendant plusieurs jours.

Reste la question du protocole de retour au travail. Une rencontre est prévue à ce sujet le 22 avril. Sur cette question, c'est à cent pour cent que les travailleurs ont décidé de signer la convention en même temps que le protocole. En effet, les travailleurs ont pris cette précaution, car la compagnie a congédié neuf d'entre eux, dont le président du syndicat, Jean-Guy Lepage.

Quelque 1,200 travailleurs de la Davie Shipbuilding de Lauzon, ont décidé mardi dernier de faire une ligne de piquetage à la suite d'un lock-out décrété par la compagnie.

Ils ont voté unanimement que lorsqu'il y aura un règlement de la convention, ils ne feront pas de temps supplémentaire pour une période équivalente à la durée du lock-out.

Par ailleurs, les travailleurs ont été invités à se présenter par la suite au local du syndicat pour remplir leur carte d'enregistrement pour le fonds de défense.

L'Atelier Dionne et Associés, de Baie-Comeau, a décrété un lock-out le 6 avril. Les négociations achoppent sur les salaires et sur l'indexation déjà acquise dans la dernière con-



nouvelles csn s'écrit et se diffuse: la mise en paquet pour les 1,600 syndicats de la CSN se fait le samedi après-midi, au 1601 de la rue De Lorimier. André Sauvé, le responsable de la diffusion, y travaille avec des grévistes.

vention et que l'employeur veut enlever. Quant aux clauses normatives, elles sont pratiquement réglées.

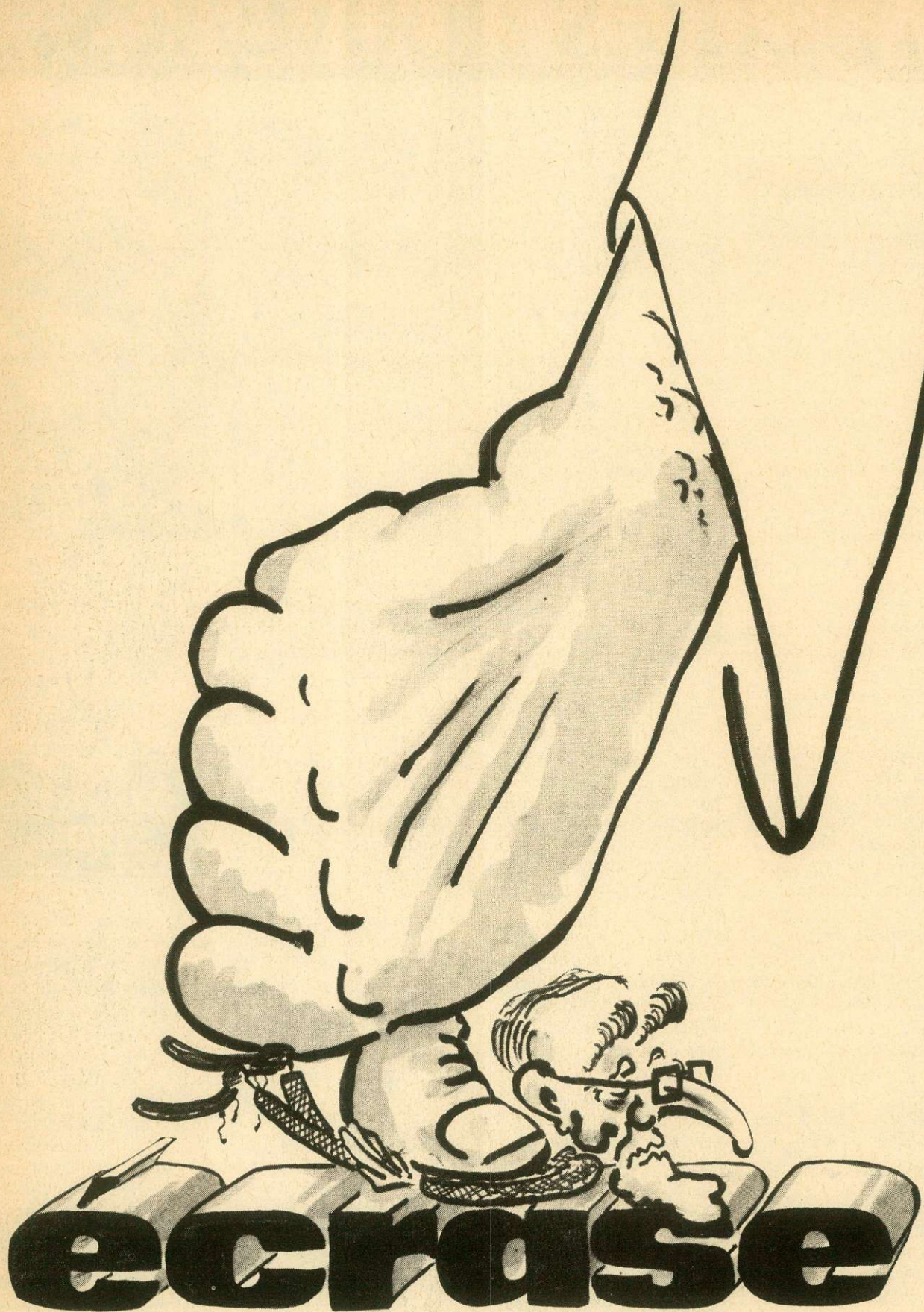
Il y a possibilité de grève au Trust Général à Québec, où l'employeur a rompu les négociations et fait appel à un conciliateur après quatre séances. Rappelons qu'une grève de 15 mois avait eu lieu en 1975-76 pour la reconnaissance syndicale. Les employé(e)s du Trust Général en sont à leur troisième renouvellement de convention, et les points en suspens sont le travail à temps partiel, l'ancienneté, les congés-maladie, les vacances, les classifications et les salaires.

Un vote de grève à 91 pour cent a été pris le 12 avril par le syndicat de Carrière Hébert et sable lavé dans le conseil central de Sherbrooke. Le droit de grève est acquis depuis le 5 mars.

## sécurité santé

Le comité exécutif de la CSN a décidé que la centrale ne participerait pas à l'Association pour la prévention de la santé et de la sécurité au travail (APSST), association paritaire consultative dépendant de la Commission sur la sécurité et la santé au travail (CSST), anciennement la CAT. Depuis la mise en place des associations paritaires dans le domaine de la sécurité-santé, suite à la loi 17, la position de la centrale est de ne pas participer aux associations ou comités qui ne sont que consultatifs. La décision de ne pas participer à l'APSST sera cependant soumise au prochain bureau confédéral.





PHRNEUF



CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LE FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

# À LA FAS

## C'EST PARTI À FONDS

Le conseil fédéral de la fédération des affaires sociales a adopté les recommandations de la CSN sur la campagne de financement du fonds de défense. Ainsi, au départ, la fédération a résolu de verser un montant de \$100,000 au FDP et, à la demande des salarié-es, une somme additionnelle de plus de \$30,000 sera déposée dans le fonds, soit l'équivalent du salaire retenu pour les quatre journées d'études des 12, 13, 16 et 27 mars dernier.

Deux responsables nationaux ont été désignés pour prendre en mains la campagne au niveau de la fédération, soit le trésorier, Jacques Lavoie et un conseiller syndical, Nelson Cérat. En outre, un plan a été mis de l'avant pour mener la campagne à bien. Tout d'abord des réunions d'équipes régionales permettront aux salarié-es de se former sur tous les aspects de l'opération. Les exécutifs des syndicats locaux ont été invités à participer à une assemblée régionale au cours de la semaine. Les assemblées des syndicats suivront pendant les deux prochains mois.

Il y a plus de 450 syndicats dans cette fédération qui compte environ 75,000 membres. Et ils devront contribuer un montant de \$2,000,000. C'est l'objectif total divisé entre les syndicats à raison de .45% du taux de salaire moyen dans le syndicat, par membre, durant six mois.

Pour ces syndicats du secteur public, le moment est aussi important de se joindre concrètement à cet-

te campagne destinée à soutenir la capacité de lutte des travailleurs et travailleuses syndiqués, car les

du secteur public s'est élevée à plus de \$6,000,000 depuis trois ans, comme le rapportaient les propos du

trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, dans le dernier numéro de NOUVELLES CSN (page 15).



assauts du patronat et des groupes de pression qu'il soutient se multiplient en vue de leur retirer leur principal moyen de défense: le droit de grève. Les clameurs ne cessent de résonner pour l'abolir ou le restreindre au point qu'il n'aurait plus de sens. Et le droit de grève des salarié-es des affaires sociales prend de plus en plus de sens maintenant, non seulement pour eux mais aussi pour les bénéficiaires et la population, à cause des coupures projetées par le budget Parizeau, qui annoncent de nombreuses pertes d'emploi et la diminution de la qualité et de la quantité des services dans le secteur de la santé et de l'aide sociale.

Et autant, sinon plus, que tous les autres syndiqué-es, ceux des Affaires sociales et du secteur public auront besoin du FDP pour traverser cette période. La contribution du FDP au soutien des luttes



### Les concierges de la CECM atteignent leur objectif: \$11,334

*"Chez-nous, la CSN, c'est sacré. On est un vieux syndicat qui remonte au temps de la CTCC. C'est pour ça que ça n'a pas été long quand on a appris les problèmes du fonds de défense",* a déclaré à Nouvelles CSN le secrétaire du syndicat de l'Association des concierges du district de

Montréal, Ovila Latulippe. Affiliée à la fédération des employés de service publics (FESP), cette association, qui compte environ 300 membres, a atteint son objectif de \$11,334. Comme dans des centaines d'autres syndicats, ces travailleurs savent l'importance du FDP.



### la petite histoire du fonds de défense (4)

L'année 1957 fut profondément marquée par la grève de 4 mois des 6,800 travailleurs de l'Alcan à Arvida, qui coûta près de \$2 millions au mouvement.

C'est au prix de miracles quotidiens que le mouvement réussit à traverser cette période difficile puisqu'en plus de ce conflit, le fonds de défense avait dû en soutenir 17 autres.

La situation du FDP était précaire. Le congrès régulier de septembre devait étudier longuement différentes formules.



### L'équipe nouvelles csn

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, François Rivard et André Sauvé

collaboration:  
Robert Sirois

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.



**“Quand on parle du FDP, ça me touche aux tripes”**

— Donatien Corriveau

“Après le Conseil fédéral que nous venons de tenir et qui a adopté à l'unanimité les propositions et le plan d'action, je suis sûr que la campagne pour le fonds de défense va être une réussite”, a confié Donatien Corriveau à Nouvelles CSN.

Président de la Fédération des affaires sociales (FAS), qui regroupe environ 75,000 travailleurs et travailleuses du réseau de la santé, Donatien est convaincu que pour plusieurs militants, la campagne sera une “occasion de prouver notre grand attachement à

notre organisation, la CSN”.

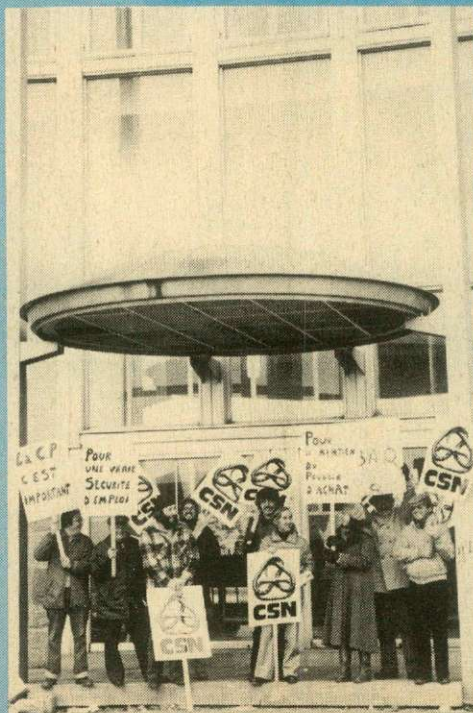
Il voit déjà plus loin. “Le succès que nous en ferons à la FAS sera le premier jalon d'une grande victoire aux prochaines négociations”, assure-t-il. Il ajoute que quand un coup de barre important doit être donné, la FAS peut avoir l'air d'hésiter. “On est une grosse machine à embrayer mais quand on part, on part. On va mettre toutes nos énergies dans la campagne.”

Il rappelle que la FAS est un des groupes du secteur public à utiliser le plus le FDP. “Je prévois même qu'à l'avenir, nous serons

l'une des fédérations à nous en servir le plus. Chez nous, on ne se sert pas du FDP seulement en temps de grosses négociations; depuis quatre ou cinq ans, on a connu à peu près 120 arrêts de travail plus ou moins prolongés dans nos syndicats.”

Donatien Corriveau soutient enfin que le FDP est un des moyens qui permet aux membres de la FAS de démontrer leur solidarité envers les travailleurs et travailleuses des autres secteurs à la CSN. “C'est un des liens qui fait qu'on se tient tous ensemble”, dit-il.

## 12 SYNDICATS DE LA FNEQ ONT DÉJÀ VERSÉ \$126,321



À la FNEQ, la campagne de financement du fonds de défense s'est mise en branle rapidement puisque vingt pour cent des 63 syndicats de la fédération ont déjà tenu leur assemblée syndicale. Douze syndicats ont déjà atteint l'objectif qui leur avait été fixé et totalisent des contributions de \$126,321.

Les syndicats des CEGEP suivants ont atteint leur objectif: Joliette, \$10,125; St-Jérôme, \$11,610; Maisonneuve, \$21,735; Shawinigan, \$10,463.; St-Hyacinthe, \$9,788; St-Jean, \$10,800; Hull, \$18,090; Thetford, \$9,315; Lévis-Lauzon, \$16,875.; La Pocatière, \$7,020. Le syndicat du Collège Notre-Dame a dépassé son objectif en versant \$2,500. À Cap-Rouge, on a opté pour une contribution individuelle pendant qu'au Cegep de Rivière-du-Loup, une première assemblée n'a pas été concluante.